Commission Départementale de l'Arbitrage

PROCES-VERBAL N°007-20232024

Réunion du jeudi 26/01/2024 – 19h30

Présents : MM. Michaël AKPOLI (Président), Louis-Félix FILIN, Salah GHOULI, Matthew LANGLOIS, Sofiane AICHE, Saïd BASMIH, Amine BENTAIEB

Excusés : MM. Zakarya BOUDJAKDJI, Jean-Marc STERNE, Jean-Baptiste MATOUTOU, Amara KONE

ORDRE DU JOUR

- Mesures et décisions
- Nouveau barème des sanctions suite à des absences aux matchs
- Divers / Tour de table

MESURES ET DECISIONS

- **Nomination**

  - ***Mr Saïd BASMIH***, suite à sa candidature et après avoir réussi les différentes auditions et entretiens (Pr CDA75, Directeur District, SG District) a été proposé au vote du Comité Directeur lors de sa réunion du 18 janvier 2024. Suite à un vote favorable à l'unanimité, Mr Saïd BASMIH rejoint la CDA75 jusqu'à la fin de la saison en cours.

  - *Proposition au prochain comité directeur, de la candidature de* ***Mr Valentin Amara KONE***, arbitre JAF en tant que nouveau membre de la CDA75

- **Observation des Arbitres D1**

Pour rappel, les Arbitres de D1 sont classés au rang. De ce fait ils doivent être observés par les mêmes observateurs. La CDA avait désigné Mr Salah GHOULI et Mr Maurice SAINT-ALBIN pour observer le pool des arbitres D1.

Pour des raisons personnelles, Mr SAINT-ALBIN ne sera pas en mesure de finir la saison. De ce fait, il ne pourra pas observer l'ensemble des arbitres D1. La CDA, sur proposition de son Président a validé le remplacement de Mr SAINT-ALBIN par Mr Louis-Félix FILIN.

Pour plus d'équité et de justice, la CDA a convenu que Mr FILIN ne tienne pas compte du classement de son prédécesseur mais observe à son tour tous les arbitres du groupe. De ce fait, certains

arbitres D1 seront observés 3 fois. Cependant, seules les observations de Mr GHOULI et de Mr FILIN seront prises en comptes.

- **Tests Physiques et Théoriques**

La CDA75 a organisé cette saison un test physique et théorique le 28/10/2023 et deux rattrapages les 25/11/2023 et 16/12/2023. Compte tenu de l'incapacité de certains arbitres à être disponibles les samedis malgré les 3 séances, la CDA75 a planifié une session exceptionnelle le mardi 16/01/2024.

En application au règlement en vigueur, tous les arbitres n'ayant pas effectué les tests physiques et théoriques seront non-désignables jusqu'à la fin de la saison.

- **Auditions**

Tous les arbitres auditionnés ce jour ainsi que les dirigeants de club ont écopé d'une mise en garde et de simple rappel des règles. En cas de récidive, la CDA75 se réserve de prendre des sanctions à la hauteur des infractions et se réserve le droit de transférer certains dossiers à la Commission de Discipline.

BAREME SANCTIONS SUITE A DES ABSENCES AUX MATCHS

- Absences répétées

Suite à des absences répétées de certains Arbitres, la CDA75 dans un courrier (copie leur club) leur à demander de justifier sous 48 heures l'ensemble des justificatifs de leur absences. La CDA75 n'ayant pas reçu ces justificatifs dans les délais impartis, a sanctionné **5 arbitres qui sont non-désignables jusqu'à la fin de la saison**.

- Nouveau barème
  - Tout **RETARD** à un match sera sanctionné de deux **(02) week-end de non-désignation**. Convocation en CDA en cas de récidive avec probabilité d'alourdissement de la sanction.
  - Toute **ABSENCE avec justificatif valide**, sera sanctionné de trois **(03) week-end de non-désignation**. Convocation en CDA en cas de récidive avec probabilité d'alourdissement de la sanction. En cas de problème ou de difficulté pour aller à un match, prévenir la CDA le plutôt possible qui essayera de trouver une solution. Toute absence sera sanctionnée.
  - Toute **ABSENCE sans justificatif**, sera sanctionné de **deux (02) mois de non-désignation**. Convocation en CDA en cas de récidive avec probabilité de RADIATION pur et simple.

La CDA a mis en place un communication via un mail automatique tous les vendredis vers l'ensemble des arbitres pour leur rappeler les règles.

DIVERS / TOUR DE TABLE

Chaque membre a pris la parole. A 21h00 le Président a levé la séance.

Le Secrétaire de séance
Louis-Félix FILIN

Le Président
Michaël AKPOLI

PROCHAINE CDA PRESENTIELLE LE JEUDI 29 FEVRIER 2024